

## Grille de garanties des contrats ACS

Prestations	Contrat A	Contrat B	Contrat C
<b>Consultations médicales et paramédicales (1)</b>			
Honoraires des praticiens (médecins généralistes, médecins spécialistes de secteur 1 ou 2, sages-femmes, psychiatres...)	100%	100%	100%
Honoraires des auxiliaires médicaux (infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues(5))	100%	100%	100%
<b>Consultations dentaires (1)</b>			
Honoraires des chirurgiens-dentistes (et chirurgiens-dentistes spécialisés dans le traitement ODF, stomatologues de secteur 1 ou 2)	100%	100%	100%
<b>Hospitalisation (à l'hôpital ou en clinique privée conventionnée) (2)</b>			
Frais d'hospitalisation (frais de séjour, frais de salle d'opération, honoraires des praticiens et auxiliaires médicaux, frais d'analyses et d'examens de laboratoire relatifs aux soins dispensés pendant le séjour dans l'établissement hospitalier)	100%	100%	100%
Transfert d'un établissement hospitalier vers un autre établissement hospitalier, sauf maison de retraite ou de convalescence	100%	100%	100%
Forfait journalier hospitalier (18 €/jour dans un établissement de soins et 13,5 €/jour dans un service de psychiatrie); durée illimitée durant la période du contrat.	100% (illimité)	100% (illimité)	100% (illimité)
<b>Médicaments prescrits</b>			
Médicaments remboursés à 65 %	100%	100%	100%
Médicaments remboursés à 30 %	100%	100%	100%
Médicaments remboursés à 15 %	-	-	-
Médicaments reconnus comme irremplaçables et coûteux	100% assurance maladie	100% assurance maladie	100% assurance maladie
Préparations magistrales (PMR)	100%	100%	100%
Préparations magistrales à base de spécialités déconditionnées ayant un taux de prise en charge à 30% (PM4)	100%	100%	100%
Médicaments homéopathiques et préparations magistrales homéopathiques (PMH)	100%	100%	100%
<b>Analyses et examens de laboratoires prescrits</b>			
Actes en B (actes de biologie)	100%	100%	100%
Actes en P (actes d'anatomie et de cytologie pathologiques)	100%	100%	100%
Prélèvements effectués par les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes	100%	100%	100%
Prélèvements effectués par les directeurs de laboratoire non médecins, les auxiliaires médicaux, les auxiliaires de laboratoire non infirmiers	100%	100%	100%
Frais d'analyse et d'examen de laboratoire relatifs au dépistage sérologique du VIH et de l'hépatite C	100%	100%	100%
<b>Frais dentaires</b>			
Prothèses dentaires	125%	225%	300%
céramo-métallique	125%	225%	300%
céramique	125%	225%	300%
acier	125%	225%	300%
mobiles	125%	225%	300%
Traitements d'orthodontie remboursables	125%	225%	300%
<b>Optique : sur prescription médicale, un équipement de lunettes (monture et verres) par période de deux ans pour les mineurs ou en cas d'évolution de la vue : prise en charge d'un équipement par période d'un an</b>			
Monture + deux verres simples	100%	Part AMO + 100 €	Part AMO +150 €
Monture + deux verres complexes	100%	Part AMO + 200 €	Part AMO +350 €
Monture + un verre simple + un verre complexe	100%	Part AMO + 150 €	Part AMO +250 €
Lentilles de contact (sur prescription médicale en cas de d'astigmatisme irrégulier, myopie égale ou supérieure à 8 dioptries, strabisme accommodatif, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, kératocône : forfait annuel de 39,48 € par œil)	100% (forfait annuel de 39,48 € par œil)	Part AMO + 100 € (forfait annuel pour les deux yeux)	Part AMO +100 € (forfait annuel pour les deux yeux)
<b>Prothèses auditives</b>			
Prothèses auditives (remboursement sur la base d'un tarif variant en fonction de l'âge et du handicap)	100%	100%	Part AMO + 450 € par prothèse
<b>Frais de transport</b>			
Frais de transport (sur prescription médicale, après éventuellement accord préalable de l'assurance maladie et dans le cadre des situations prévues par l'assurance maladie)	100%	100%	100%
<b>Cure thermale libre</b>			
Honoraires médicaux (forfait de surveillance médicale, pratiques médicales complémentaires)	-	-	-
Frais d'hydrothérapie	-	-	-
Frais d'hébergement, frais de transport	-	-	-
<b>Cure thermale avec hospitalisation</b>			
Cure thermale avec hospitalisation	-	-	-